

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Master Géographie, aménagement, sociologie

- Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sport (ALLSHS)

Établissement déposant : Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le Master mention Géographie, Aménagement, Sociologie est porté par l'Unité de formation et de recherche Lettres, Langues, Sciences humaines et Sports. Son architecture a été largement remaniée à l'occasion du quadriennal 2010-2014. Elle est aujourd'hui recentrée sur deux spécialités, cohabilitées avec l'Université de Saragosse et adossées au laboratoire de recherche Société, Environnement, Territoire (SET, unité mixte de recherche 5603 CNRS-UPPA) : spécialité Développement durable, Aménagement, Société, Territoire (DAST) ; spécialité Loisirs, Tourisme et Développement Territorial (LTDT).

## Avis du comité d'experts

Ce master s'appuie sur une expérience reconnue de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. La spécialité Loisirs, Tourisme et Développement Territorial (LTDT) trouve, ainsi, ses bases dans des formations antérieurement dispensées dans le cadre de deux Instituts Universitaires Professionnalisés (IUP). La qualité de l'enseignement théorique et la vocation recherche de la formation découlent de l'expérience acquise par l'équipe pédagogique dans l'ancien master à finalité recherche dont est issue la spécialité mixte (professionnelle et recherche), Développement durable, Aménagement, Société, Territoire (DAST). Le dossier ne donne que très peu d'éléments généraux sur les fondements conceptuels et l'articulation thématique de la mention. Le texte souffre, par ailleurs, d'un certain nombre d'imperfections qui rendent sa lecture inconfortable : redondances, confusions ou morcellement de l'information. En dépit de cela, la mention affiche une politique cohérente de professionnalisation préparant les étudiants à s'insérer dans les métiers de la gestion des territoires et des collectivités locales, dans des domaines où les débouchés sont effectivement réels. Mais les auteurs constatent que les évolutions récentes adoptées par la formation ont entraîné un certain désintérêt pour l'orientation recherche du master, comme le montre la destination moins fréquente des étudiants vers la formation doctorale portée par le laboratoire Société, Environnement, Territoire.

La mention bénéficie d'un positionnement très clair dans son environnement local et régional. De plus, elle s'inscrit dans une offre d'enseignements coordonnés au niveau des quatre masters de l'université qui proposent des formations dans le domaine de l'action publique et économique locale. Elle profite, par ailleurs, du rayonnement du laboratoire Société, Environnement, Territoire, acteur de l'école doctorale Sciences Sociales et Humanités. Un point essentiel est la reconnaissance du master par les collectivités territoriales régionales qui contribuent à la mise en œuvre des stages. Enfin, les liens avec le monde professionnel existent par l'intermédiaire de la participation d'intervenants extérieurs aux enseignements, des activités de recherche ou des engagements institutionnels des enseignants-chercheurs. Aussi, ce master illustre-t-il la capacité des universités dites de proximité de développer des formations à finalité professionnelle, répondant à des besoins ciblés et s'appuyant sur des ressources locales (laboratoire et collectivités).

En accord avec les objectifs de la mention, la composition de l'équipe pédagogique des deux spécialités accorde une place très significative aux intervenants professionnels (entre 16,5% et 52 % des interventions selon les années et les spécialités). Le rattachement de la très grande majorité des enseignants-chercheurs au laboratoire Société, Environnement, Territoire garantit une grande complémentarité des compétences de spécialistes en géographie et en aménagement-urbanisme. Pourtant cette ossature apparaît assez restrictive à la lecture de l'intitulé de la mention et il faut constater que la dimension sociologie est plus un affichage qu'une réalité fondée sur des apports pédagogiques effectifs, dans la mesure où un seul enseignant-chercheur sociologue figure dans l'équipe pédagogique. Cette dernière a intégré les pratiques de bonne gouvernance même si l'attribution des responsabilités fait l'objet d'une présentation confuse. Le pilotage de la formation s'appuie, par ailleurs, sur l'organisation régulière de diverses commissions dont la dénomination diffère selon les paragraphes (comité de pilotage, commission paritaire, conseil de perfectionnement), en présence ou non de membres d'étudiants (ce point n'est pas toujours précisé).

Sur les trois premières années du quadriennal, les effectifs de la spécialité Développement durable, Aménagement, Société, Territoire ont oscillé entre 19 et 31 étudiants par année de master, conformément aux attentes de l'équipe pédagogique. S'agissant de l'origine géographique des étudiants, les parts du recrutement local (Pyrénées atlantiques) et du recrutement extra-local (essentiellement grand Sud-ouest) sont équilibrées. Les taux de réussite en M1 (master 1ère année) sont satisfaisants (supérieurs à 92%). Par contre, les taux de réussite observés en M2 (master 2ème année) soulèvent des interrogations ; le taux de réussite de 73,68% enregistré au cours de l'année 2011/2012 est inquiétant. Peu d'étudiants poursuivent leur cursus en thèse. L'enquête réalisée sur le devenir des étudiants promus en septembre 2012, un an après l'obtention de leur diplôme, révèle des taux d'insertion professionnelle satisfaisants : 65% des diplômés avaient occupé un emploi, dont près de la moitié sur des postes à responsabilité conformes à leur niveau de formation ; les autres étudiants étaient à parts égales en recherche d'emploi ou en poursuite d'études. Sur les deux années d'exercice de la spécialité Loisirs, Tourisme et Développement Territorial les effectifs sont restés constants : 26 à 31 étudiants par année de diplôme. L'attractivité au-delà du département des Pyrénées atlantiques oscille entre 58 et 68%, ce qui est sensiblement supérieur à la spécialité DAST. Les taux de réussite sont spectaculaires et les poursuites en thèse sont très rares (un seul étudiant). Aucune donnée n'est disponible sur l'insertion professionnelle des diplômés.

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La mention bénéficie du soutien d'un réseau local, régional, voire national de divers laboratoires, représenté en premier lieu par le laboratoire <i>Société, Environnement, Territoire</i> . Notons que trois chercheurs et ingénieurs du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) participent aux enseignements.
Place de la professionnalisation	Les engagements en la matière sont affichés avec force par les porteurs de la mention et cette vocation professionnalisante de l'apprentissage se traduit par le déploiement de nombreux ateliers pédagogiques, de stages longs (2 à 6 mois) en M1 et M2 et l'acquisition de compétences transversales, en particulier dans le domaine de la géomatique, effectivement très valorisé sur le marché de l'emploi. Cette politique s'appuie aussi sur les apports de cadres expérimentés et reconnus de l'action économique et publique locale.
Place des projets et stages	L'offre bénéficie des apports conjugués du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), qui au niveau de l'établissement propose aux étudiants des stages en accord avec leur formation, et de l'équipe mobilisée sur le master qui sollicite son propre réseau de professionnels ou d'anciens étudiants.
Place de l'international	C'est incontestablement un point fort de la mention. Les deux spécialités sont cohabitées avec l'Université de Saragosse. Dans ce cadre, les étudiants accomplissent une partie de leur cursus de master dans l'université partenaire, bénéficiant dès lors d'une double diplomation. Un autre dispositif, liant le master <i>Géographie, Aménagement, Sociologie</i> à l'Université des Sciences sociales et humaines d'Ho Chi Minh-Ville, structure des échanges d'enseignants et d'étudiants. Il permet chaque année l'intégration d'étudiants vietnamiens en M2 ou en formation doctorale.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Outre le dispositif cité pour les étudiants vietnamiens (ci-dessus), il convient de relever que les deux spécialités du master peuvent être suivies en formation continue, les étudiants bénéficiant dans ce cadre d'un aménagement spécifique en termes de programme et de durée.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le protocole de validation des acquis de l'expérience s'opère au niveau de l'établissement. En accord avec la politique de trilinguisme soutenue par l'université, la spécialité LTDT impose deux langues obligatoires. Cette orientation n'est pas suivie par la spécialité DAST qui ne propose qu'un module obligatoire de langue. L'enseignement des technologies du numérique, utiles dans le

	champ de la géographie, de l'aménagement et de l'urbanisme, est important, notamment au sein de la spécialité DAST : conception assistée par ordinateur (CAO), systèmes d'information géographique (SIG), télédétection, traitement des données. Les enseignements mutualisés entre les deux spécialités représentent 30% du contenu de la maquette.
Evaluation des étudiants	Voir les éléments spécifiques des deux spécialités.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) est impliquée dans le réseau PEC (Portefeuille d'Expériences et de Compétences).
Suivi des diplômés	Voir les éléments spécifiques des deux spécialités.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	L'équipe pédagogique a parfaitement intégré les logiques d'autoévaluation : le comité de pilotage se réunit deux fois par an ; le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an ; les étudiants répondent à un questionnaire anonyme. A titre d'exemple, ce processus a permis d'intégrer des séances d'apprentissage du pilotage de réunions, en lien avec le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle de l'université.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Le master Géographie, Aménagement, Sociologie repose sur près de trente ans d'enseignements à ce niveau, et de recherches, dans ce domaine. L'expérience capitalisée dans la formation, ainsi que dans les DEA et DESS qui l'ont précédé, lui confère un excellent positionnement local et régional. Les capacités d'insertion professionnelle sont en conséquence satisfaisantes.
- La cohabilitation avec l'Université de Saragosse et, notamment, le protocole de double diplomation proposé avec cet établissement espagnol offrent une base très solide à l'ouverture internationale de la mention. Notons cependant que cette politique ne se traduit pas encore par une forte mobilité des étudiants.
- La formation a une vocation professionnalisante très affirmée, ce qui se traduit par une ouverture forte vers le monde professionnel. Dans la spécialité LTDT on apprécie, en particulier, le recours massif à des intervenants extérieurs, et les diverses formes de mise en situation opérationnelle proposées dans le cadre des ateliers et des stages. Dans ce contexte, la politique de trilinguisme de l'UPPA, relayée par la spécialité, ne peut que faciliter l'insertion des jeunes diplômés dans les métiers du tourisme.
- La spécialité LDTD assume parfaitement le déploiement de protocoles d'autoévaluation et met à profit cet apport pour faire évoluer sa maquette.

### Points faibles :

- La rédaction du dossier manque globalement de rigueur, sur son contenu comme sur sa forme. Les informations apportées, en particulier dans le chapitre mention, sont parfois lacunaires ou dispersées. Sur le plan strictement conceptuel, le texte offre peu de matières et on aurait souhaité, tant au niveau de la mention que des spécialités, des contributions plus étoffées mettant en perspective le projet pédagogique et les thématiques scientifiques développées.
- La sociologie est une composante encore très marginale du projet pédagogique et il est à souhaiter qu'elle puisse acquérir dans l'avenir une place plus significative. Un sociologue de formation pourrait trouver, dans ce master et au sein du laboratoire Société, Environnement, Territoire, un cadre favorisant un travail universitaire (mémoire de master, thèse) de qualité dans la mesure où ce serait en lien avec les

thématiques développées dans cette unité de recherche du CNRS. Dans le même esprit, l'introduction dans les enseignements d'éléments sur la démographie serait appréciable.

- La maquette de la spécialité LTDT n'offre aucun choix optionnel aux étudiants. De ce fait ces derniers peuvent difficilement concevoir un parcours personnalisé.
- Le dossier ne fait état que de très peu d'éléments sur les modalités d'évaluation des étudiants. Aucune information n'explique le fonctionnement des jurys de semestre ou de soutenance des mémoires de stage.
- Les crédits attribués aux stages de second semestre sont particulièrement faibles. Pourtant leur durée, la place essentielle qu'ils occupent dans la stratégie de formation, mériteraient d'être plus fortement valorisées.

**Conclusions :**

Le master Géographie, Aménagement, Sociologie est un élément essentiel du dynamisme scientifique de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Il s'appuie sur une unité de recherche CNRS bien évaluée par les instances locales et nationales. Il démontre, par ailleurs, toute la pertinence de l'alliance de la géographie et des sciences de l'aménagement et de l'urbanisme.

Sur un plan plus formel, on aurait souhaité que les auteurs apportent plus d'attention à la rédaction de leur dossier. En outre, faute d'une présentation plus percutante de ses objectifs scientifiques et de son articulation thématique, la cohérence de la mention apparaît en première lecture assez mal. Mais le projet pédagogique acquiert plus de solidité à l'observation de son positionnement régional et de sa vocation professionnalisante.

Les porteurs de la formation se sont engagés résolument dans une politique d'internationalisation. Un renforcement possible de cet engagement serait d'obtenir une labellisation Erasmus + ou Erasmus Mundus, ce qui nécessiterait de trouver les partenaires supplémentaires nécessaires.

Enfin, le renforcement des compétences interdisciplinaires de la formation profiterait d'une meilleure implication d'enseignants-chercheurs en sociologie. Une telle évolution permettrait aussi de légitimer davantage le troisième terme de l'intitulé du master.

## Éléments spécifiques des spécialités

**Spécialité Développement durable, Aménagement, Société, Territoire (DAST)**

Place de la recherche	La spécialité DAST offre la possibilité aux étudiants qui le souhaitent de réaliser des stages de recherche de 3 mois à 5 mois lors des deux années de master. Un faible pourcentage (5%) des diplômés poursuivent leurs études en thèse de doctorat.
Place de la professionnalisation	S'acquittant de la nécessité de préparer l'insertion professionnelle de ses étudiants, la spécialité DAST entretient des liens étroits avec les milieux socio-professionnels, dans la mise en œuvre des ateliers et projets professionnels et l'accomplissement des stages de second semestre.
Place des projets et stages	De façon classique, les étudiants réalisent un stage de 3 mois en deuxième semestre de l'année M1 et de 5 mois en deuxième semestre de l'année M2, dans un laboratoire de recherche ou dans un organisme privé. Ces stages sont une composante essentielle de la formation et permettent d'acquérir une visibilité dans les réseaux d'experts professionnels. Cependant, les crédits alloués aux deux stages (6 à 8 ECTS) apparaissent étonnamment faibles, en particulier en M2.
Place de l'international	La cohabilitation avec l'Université de Saragosse et, plus particulièrement, l'accord de double diplomation ne se traduisent

	que très modestement dans la mobilité étudiante (7 sortants et 2 entrants sur les 3 années de référence). Un dispositif similaire est à l'étude avec l'Université du Québec à Rimouski. D'autre part, des ententes sur la mobilité sont actuellement contractualisées avec l'Université de Sherbrooke (Québec) et l'Université publique du Pays basque.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le flux de recrutement est satisfaisant.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Sur l'ensemble du cursus, les enseignements comportent 9 UE (Unités d'Enseignement) obligatoires communes à la mention et 20 UE spécifiques que l'étudiant choisit, pour partie, en fonction de la personnalisation de son parcours. Dans chaque ensemble, l'offre entre les apprentissages thématiques, méthodologiques ou relevant de compétences transversales apparaît équilibrée. Le tableau des UE ne précise pas les volumes respectifs de cours magistraux et de travaux dirigés. Globalement le volume horaire consacré aux langues reste limité à 20 heures semestrielles, ce qui assez habituel en deuxième cycle universitaire. Il faut noter avec intérêt l'existence d'aménagements complémentaires, optionnels ou non : l'apprentissage des langues est concentré sur une semaine des premiers semestres des M1 et M2 ; les étudiants qui adhèrent au projet de trilinguisme promu par l'UPPA bénéficient d'un doublement des heures prévues dans la maquette de spécialité. Par ailleurs, les compétences en matière de numérique sont largement prises en compte dans la formation puisqu'elles représentent un volume horaire conséquent de 80 heures annuelles.
Evaluation des étudiants	Le dossier n'apporte que très peu d'informations en la matière. Le tableau des UE suggère que l'évaluation repose exclusivement sur un contrôle continu. Aucun élément ne permet d'apprécier le fonctionnement des jurys.
Suivi de l'acquisition des compétences	Voir les éléments spécifiques de la mention.
Suivi des diplômés	L'équipe pédagogique suit parfaitement le devenir des anciens diplômés du master qui trouvent en particulier des débouchés professionnels dans les territoires et entreprises du Pays basque et des Pyrénées, parfois au-delà de l'Aquitaine. La spécialité DAST n'ayant été ouverte qu'en 2010, l'équipe pédagogique ne peut faire état que d'une seule enquête, conduite de sa propre initiative sur la cohorte de diplômés de l'année 2012. Ces données montrent une bonne intégration professionnelle des étudiants (voir détail plus haut).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement n'a été réuni qu'une seule fois. Sa composition apparaît justifiée ; notons en particulier qu'il associe aux débats un représentant étudiant, un ancien étudiant en activité et un intervenant professionnel. Aucune information complémentaire n'est apportée sur les procédures d'autoévaluation de type enquête conduite auprès des étudiants.

Spécialité Loisirs, Tourisme et Développement Territorial (LTDT)

Place de la recherche	Compte-tenu de l'orientation professionnelle de la spécialité LTDT, les enjeux en la matière apparaissent moins forts. Cependant, les enseignements se nourrissent des recherches menées dans un axe du laboratoire <i>Société, Environnement, Territoire</i> et la démarche scientifique est au cœur des apprentissages de plusieurs UE
-----------------------	--

	méthodologiques et techniques.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation des étudiants occupe une place privilégiée. Elle s'appuie sur un dispositif très complet : des ateliers pédagogiques et opérationnels, prévus dans chacun des semestres de la formation ; la réalisation de stages en M1 et M2, en situation professionnelle (au sein d'une collectivité territoriale, d'une entreprise ou d'une association).
Place des projets et stages	Les étudiants suivent un stage professionnel de 3 mois en M1 et 5 mois en M2. Les 5 crédits ECTS alloués dans les deux cas apparaissent bien faibles, au regard de l'importance apportée à cette démarche opérationnelle dans la formation des étudiants.
Place de l'international	Comme pour la spécialité DAST, la convention avec l'Université de Saragosse ne se traduit pas encore par une grande mobilité des étudiants (8 sortants et 5 entrants sur les deux années d'exercice).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'origine géographique des étudiants montre une diversification croissante, signe de l'attractivité de la formation.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Sur l'ensemble des 4 semestres, les enseignements comportent 9 UE de tronc commun, mutualisées sur la mention, et 16 UE spécifiques. La maquette ne prévoit pas de choix optionnel ce qui apparaît très regrettable, empêchant dès lors toute forme de personnalisation du parcours de l'étudiant. Le tableau des UE ne précise pas la part respective des cours magistraux et des travaux dirigés. L'enseignement des langues - anglais et espagnol - est étroitement intégré au projet d'établissement de trilinguisme et occupe de ce fait un volume considérable (170 heures sur l'ensemble du cursus). Ce choix s'accorde parfaitement avec l'orientation d'une spécialité dédiée aux métiers du tourisme. La pratique des outils numériques, telle qu'elle est affichée, repose sur l'utilisation de plateformes numériques et, en particulier, de la plateforme web campus, ce qui apparaît assez restrictif.
Evaluation des étudiants	Le dossier n'apporte que très peu d'informations en la matière. Le tableau des UE suggère que l'évaluation repose exclusivement sur un contrôle continu. Aucun élément ne permet d'apprécier le fonctionnement des jurys.
Suivi de l'acquisition des compétences	Voir les éléments spécifiques de la mention.
Suivi des diplômés	Aucune enquête n'a été encore réalisée.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement s'est réuni deux fois. Sa composition, riche et équilibrée, comprend notamment trois représentants étudiants, un ancien étudiant en activité et quatre intervenants ou représentants du monde professionnel. Aucune information n'est apportée sur la mise en place de procédures d'enquête auprès des étudiants. Mais notons que les différents protocoles d'autoévaluation actionnés ont permis de dégager un certain nombre de leviers visant à améliorer la maquette de spécialité comme le démontre le bilan détaillé en fin de dossier.



# Observations de l'établissement

## Master Géographie, Aménagement, Sociologie

### Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants, évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation du **master GAS (géographie, aménagement, sociologie)** souhaite apporter les précisions suivantes :

#### Pour l'ensemble de la mention

- « *Le dossier ne donne que très peu d'éléments généraux sur les fondements conceptuels et l'articulation thématique de la mention. Le texte souffre, par ailleurs, d'un certain nombre d'imperfections qui rendent sa lecture inconfortable : redondance, confusion ou morcellement de l'information* »

Sur ce point, on peut évoquer un effet de la rigidité du cadre formel dans lequel devait s'inscrire le texte à la fois au niveau de la mention et ensuite de la spécialité. Ainsi, la redondance entre la mention et les spécialités était difficile à évacuer complètement.

Par ailleurs, la mention s'appuie sur des acquis scientifiques du laboratoire SET (UMR UPPA/CNRS), unité à laquelle elle est explicitement adossée. L'histoire de ce laboratoire et ses compétences expliquent à elles seules l'orientation générale du master. Ainsi, le questionnement des concepts de territoire, de territorialité, dans un contexte de crise de la modernité, la posture résolument réflexive adoptée par les chercheurs, notamment sur les notions de développement durable et de développement territorial, la volonté de mettre en œuvre une science impliquée (géographie, sociologie, aménagement) dans le territoire, sont des attendus théoriques qui se répercutent sur les enseignements dispensés et sur les choix pédagogiques. Les deux spécialités se nourrissent de cette base scientifique en ciblant l'environnement et l'aménagement (DAST), ainsi que le tourisme (LTDT).

- « *...il faut constater que la dimension sociologie est plus un affichage qu'une réalité fondée sur des apports pédagogiques effectifs...* »

Il faut tout d'abord évoquer les ressources humaines disponibles. Il est à noter qu'un maître de conférences en sociologie a été recruté à l'UPPA récemment et a intégré depuis l'équipe pédagogique du master GAS. Par ailleurs, le laboratoire SET est historiquement marqué par la géographie sociale et les enseignants-chercheurs géographes apportent à leurs enseignements une dimension sociologique importante, notamment dans les parties méthodologiques. Certains enseignants, bien que géographes, interviennent d'ailleurs dans la maquette de la licence de sociologie récemment créée. Pour finir, il est à noter que le responsable du master LTDT est sociologue de formation même s'il est aujourd'hui sur un poste affiché en section 24 du CNU. L'interdisciplinarité et la transdisciplinarité sont des héritages forts de l'UMR SET à laquelle est adossé le master, et la réflexion sur l'épistémologie et l'histoire des sciences aides à transcender les carcans disciplinaires.

- « *Notons cependant que cette politique [double diplôme avec Saragosse] ne se traduit pas encore par une forte mobilité des étudiants* »

La question de la mobilité étudiante est récurrente car aléatoire. Pour la rentrée 2015-2016, 10 à

12 étudiants de la mention devraient partir en mobilité (Saragosse, Huesca et Québec). On commence à voir les effets de ce potentiel avec des étudiants qui choisissent ce master du fait des accords diplômants mis en place. En ce qui concerne la mobilité rentrante, il est à signaler qu'elle est depuis quelque temps très difficile pour les étudiants espagnols en raison d'une refonte de leur cursus (master en un an), de la barrière linguistique (apprentissage de l'anglais et de l'allemand souvent préféré à celui du français), mais aussi de la crise économique qui sévit dans ce pays. En dépit de ces difficultés, la spécialité DAST a accueilli deux étudiantes espagnoles en 2013-2014, de même que la spécialité LTDT en 2014-2015. Quant à une éventuelle labellisation Erasmus+ ou Erasmus Mundus, nous travaillons en relation étroite avec les services des relations internationales de l'UPPA qui devraient pouvoir nous conseiller sur ces évolutions possibles et sur notre capacité à la mettre en œuvre avec les ressources humaines dont nous disposons.

- « *Le tableau des UE ne précise pas les volumes respectifs de cours magistraux et de travaux dirigés... suggère que l'évaluation repose exclusivement sur un contrôle continu. Aucun élément ne permet d'apprécier le fonctionnement des jurys* »

Les volumes horaires qui apparaissent sont les heures « présentiels », c'est-à-dire les temps où un étudiant est face à un enseignant. Dans les ateliers de projet, les séances de travaux collectifs dépassent très largement ces volumes.

Concernant les évaluations, les UE sont toutes évaluées en contrôle continu. Les exercices peuvent être classiques et individuels (des devoirs sur table, notamment, dans les UE proposant du contenu dispensé en CM) ou des travaux collectifs (dossiers, présentations orales,... dans les UE qui fonctionnent sur projet).

Le stage quant à lui donne lieu à une évaluation multiple :

- o par l'équipe enseignante par l'intermédiaire d'un « rapport de stage », document réflexif d'une dizaine de pages mettant en perspective les acquis respectifs du stage et de la formation (pour le master DAST)
- o par le maître de stage au sein de la structure sous la forme d'une grille d'évaluation, généralement précisée par un entretien téléphonique avec le responsable de la formation (DAST et LTDT)
- o Enfin, par un jury (3 personnes en LTDT – 2 enseignants-chercheurs et le maître de stage ; 3 à 4 personnes en DAST – 3 enseignants-chercheurs + le maître de stage si possible) à travers la soutenance du « mémoire » (TEP en M1 et PFE en M2 pour le master LTDT) qui porte sur une question choisie par l'étudiant, généralement abordée durant le stage, mais nécessitant un traitement scientifique.

Les soutenances sont groupées au début du mois de septembre (quelques masters 2 soutiennent à la fin du mois de juin pour pouvoir postuler à des allocations de thèse), les étudiants des promotions entrantes sont invités à assister aux échanges.

Un jury composé de l'ensemble de l'équipe enseignante se réunit à l'issue des soutenances pour délibérer sur les résultats des 2 semestres de l'année écoulée.

- « *L'introduction dans les enseignements d'éléments sur la démographie serait appréciable* »  
Sans être explicitement affichée, la démographie est une composante majeure du diagnostic territorial et la maîtrise d'analyses démographiques fines est clairement un acquis de la première année de master qui est mis en œuvre ensuite dans les projets développés en master 2.

- « *Aucune information n'est apportée sur la mise en place de procédures d'enquête auprès des étudiants* »

Les deux spécialités du master GAS ont obtenu le label « qualité » de l'UPPA en 2012. Dans ce cadre, elles remplissent le cahier des charges des évaluations des enseignements par l'ODE à savoir une campagne d'évaluation de la formation et de chacun des enseignements ainsi qu'une commission paritaire regroupant les représentants des étudiants, les responsables du master et la secrétaire. Le compte rendu est envoyé aux étudiants et à l'équipe enseignante.

### **Plus spécifiquement pour la spécialité DAST**

- « *les taux de réussite observés en M2 soulèvent des interrogations* ».  
Plusieurs explications permettent de tempérer l'inquiétude. Tout d'abord, certains étudiants sont multi-inscrits et choisissent leur orientation tardivement. Ils sont donc comptabilisés dans les effectifs initiaux mais disparaissent en cours d'année. Ensuite, quelques étudiants choisissent, en

accord avec l'équipe pédagogique, de réaliser leur M2 en deux ans. Ainsi, nous avons eu par exemple, deux maternités d'étudiantes pour lesquelles nous avons aménagé la formation et une étudiante qui finissait en parallèle un diplôme d'architecture et qui a demandé un aménagement.

- *« Un faible pourcentage (5%) des diplômés poursuivent leurs études en thèse de doctorat ».*  
Il n'y a que 5 HDR au sein de l'UMR SET, et si on considère que 5% des 25 étudiants de chaque promotion de M2 DAST correspondent à un peu plus d'une thèse par an, ce chiffre est assez cohérent et conduit chaque HDR à encadrer 5 thèses en cours (le maximum est fixé à 6 par l'ED). La rareté des allocations ministérielles (moins de 1 par an) impose de trouver des financements auprès des collectivités territoriales et/ou des conventions CIFRE qui sont plus longues à mettre en place. Il faut souligner que lorsque nous avons un ou des bons candidats nous finissons la plupart du temps par trouver une solution pour qu'ils poursuivent leur projet, parfois avec un an de décalage. A titre d'exemple, 4 étudiants sont candidats à des allocations de recherche en 2015 (2 sont issus de la promotion 2014 et 2 de la promotion 2015).
- *« les crédits alloués aux deux stages (6 à 8 ECTS) apparaissent étonnamment faibles, en particulier en M2 »*  
L'équipe pédagogique du master DAST a pris conscience de ce problème en avançant dans la vie de la maquette. Ainsi, nous avons renforcé la valorisation du stage et du mémoire tant en M1 (6 ECTS pour le stage + 8 ECTS pour le mémoire) qu'en M2 (6 ECTS pour le stage + 10 ECTS pour le mémoire). Il faut comprendre le mémoire comme une émanation du stage et c'est bien le mémoire qui donne lieu à une soutenance, il faut donc considérer que le poids du stage dans la formation est constitué par les UE stage et mémoire. Par ailleurs un seuil minimal de 6/20 a été intégré en M2 en 2014 pour l'évaluation du mémoire pour pouvoir valider son diplôme. C'est également le cas pour les M1 à partir de 2015. Le master LTDT a également adopté cette norme.
- *« le conseil de perfectionnement n'a été réuni qu'une seule fois...»*  
Le conseil de perfectionnement a un objectif de réflexion stratégique et une réunion est prévue dans les semaines qui viennent pour réfléchir sur la prochaine accréditation.

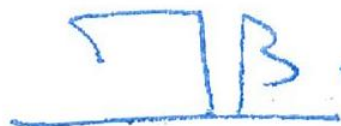
### **Plus spécifiquement pour la spécialité LTDT**

- *« Les 5 crédits ECTS alloués dans les deux cas apparaissent comme bien faibles, au regard de l'importance apportée à cette démarche opérationnelle dans la formation des étudiants »*  
Certes il n'y a que 5 ECTS accordés au stage en master 1, toutefois c'est l'UE qui se voit affecter le plus fort nombre d'ECTS en M1 ; c'est aussi elle qui dispose du coefficient le plus fort (6). Le nombre d'ECTS affecté à l'expérience professionnelle de l'étudiant est plus important en master 2 (11 ECTS), car il faut ajouter aux 5 ECTS du stage, les 6 ECTS du projet de fin d'étude (PFE). En effet, l'élaboration du PFE et sa présentation à l'oral par les étudiants en lien direct avec le stage, visent à évaluer la compétence opérationnelle de ces derniers en ingénierie touristique. Il est donc une émanation directe du stage.  
De surcroît, l'équipe pédagogique a décidé de renforcer encore l'importance de cette UE en décidant de conditionner l'attribution de l'année à l'obtention d'une note supérieure à 6/20 au mémoire opérationnel – et ce quels que soient les résultats obtenus par ailleurs durant les deux semestres de cours. Cette décision a pour effet de gommer partiellement les effets pervers de la compensation entre UE et entre semestre pouvant aboutir à l'obtention de la moyenne mathématique en dépit de la non-présentation du mémoire.
- *« La maquette ne prévoit pas de choix optionnel ce qui apparaît très regrettable, empêchant dès lors toute forme de personnalisation du parcours de l'étudiant »*  
Certes la maquette ne comprend pas de parcours optionnels, mais il nous semble que le fonctionnement pédagogique mis en place au niveau de chaque UE favorise cette personnalisation de la formation, grâce à l'éventail des choix proposés par les enseignants concernés aux étudiants, dans le cadre des UE fonctionnant sur le mode de l'atelier. Ainsi, dans l'UE Diagnostic territorial en M1, les étudiants peuvent-ils choisir la thématique et/ou le territoire d'application parmi la sélection proposée par les enseignants.
- *« La pratique des outils numériques, telle qu'elle est affichée, repose sur l'utilisation de plateformes numériques et, en particulier, de la plateforme web campus, ce qui paraît assez restrictif »*

Le volume horaire important consacré à l'i-tourisme sur les deux années (75h), sa mobilisation dans l'atelier du semestre 4, comme la variété des outils numériques abordés par l'enseignant responsable en lien avec le développement touristique des territoires nous semble contredire cette assertion.

- « *Aucune enquête sur le suivi des diplômés n'a encore été réalisée* »  
Concernant la promotion 2011-2012 sur 27 étudiants de M2 : 16 sont en emploi, 2 sont inactifs et 9 sont en recherche d'emploi (source ODE au 1<sup>er</sup> décembre 2014).  
Plus récemment sur la dernière promotion 2013-2014, sur 25 étudiants de M2 : 8 sont en emploi 2 sont redoublants et 15 sont en recherche d'emplois (source Master LTDT)

Au final, nous nous attachons et nous attacherons à mettre en œuvre chacune des recommandations formulées dans le rapport de l'HCERES, notamment dans le dossier d'accréditation en cours.



**Michel Braud**  
**Vice-président de la CFVU**